

Appel à projets de la Région wallonne : Vivalia a déposé son dossier

Pour s'inscrire dans le futur plan quinquennal de financement des projets hospitaliers, Vivalia a déposé, ce mercredi 22 août, son dossier en réponse à l'appel à projets lancé par la Région wallonne. Une étape capitale pour le projet Vivalia 2025 et son financement !

Ce sont près de 5.000 pages qui composent la réponse de Vivalia à cet appel à projets, déposée par voie électronique sur le portail web de l'AVIQ (Agence wallonne pour une Vie de Qualité). Le document déposé détaille l'ensemble des projets hospitaliers de Vivalia, dont la construction du Centre Hospitalier Régional - Centre-Sud (CHR-CS) à Houdemont. Il contient 5 sous-dossiers : un par numéro d'agrément (CSL, CHA, IFAC, CUP) et un concernant le futur Centre Hospitalier Régional.

Chacun de ces dossiers détaille notamment, pour le site qui le concerne, le programme d'investissements pour les prochaines années : les travaux de reconditionnement et de développement sur les sites d'Arlon, Libramont, Bastogne, Virton et Bertrix, le plan directeur de l'hôpital de Marche ou encore la construction du CHR à Houdemont. Sont également détaillés un plan directeur et un plan financier justifiant les investissements demandés, les collaborations envisagées avec les autres hôpitaux et l'adéquation des projets avec l'activité et les besoins du bassin de soins. Le budget du programme d'investissements pour la période intermédiaire 2018-2022 sur les sites existants s'élève à 80.000.000 €.

A travers ce projet, le Conseil d'administration et le management de Vivalia ont été particulièrement attentifs à trouver un consensus qui puisse doter la province de Luxembourg d'un outil performant à l'horizon 2025, répondant tant aux souhaits des médecins, qu'aux besoins des patients et au bien-être du personnel, tout en respectant les balises financières imposées par le financement régional. Les Conseils médicaux du CHA et de l'IFAC avaient déjà rappelé, avant la réunion du Conseil d'administration de ce 21 août, leur accord complet sur le projet et son financement médical.

Le projet Vivalia 2025 permettra de restructurer l'offre de soins de santé en province de Luxembourg, sur base d'un bi-site Centre Hospitalier Régional - Centre-Sud/hôpital de Marche, travaillant en étroite collaboration et associé à un maillage de polycliniques de proximité.

La construction du Centre Hospitalier Régional à Houdemont représente un investissement global estimé à 355 millions d'euros, financé pour deux tiers par la Région wallonne, le tiers restant étant à charge de Vivalia sur fonds propres ainsi que via un fonds d'investissement alimenté par les associés (communes et provinces) et les médecins.

Le projet de Centre Hospitalier Régional en chiffres (estimation à titre informatif) :

- Surface totale : 78.000 m²
- Surface au sol : 20 à 30.000 m²
- Hauteur : de 15 à 30 mètres sur 3 à 6 niveaux
- Stationnement : +/- 1.500 places

Le dimensionnement du Centre Hospitalier Régional - Centre-Sud est de 720 lits effectifs, dont 30 lits de revalidation cardio-pulmonaire.

Il convient d'y ajouter 90 lits de revalidation sur le site de Libramont, qui deviendrait ainsi le Centre de Revalidation provincial. Le site de Libramont comptera également 6 lits de soins palliatifs, tout comme le site de Virton, qui proposera par ailleurs des lits de convalescence en maison de repos.

La problématique de la centralisation de la revalidation sur le site du Centre Hospitalier Régional a été évoquée mais ce projet n'est, à l'heure actuelle, pas réalisable pour des raisons financières. La réflexion se poursuivra néanmoins en intégrant un ensemble de paramètres. La localisation d'un plateau médico-technique consacré à la revalidation est toutefois prévue (d'un point de vue conceptuel) dans les esquisses du futur CHR permettant d'accueillir à terme, lorsque toutes les conditions seront réunies, le Centre de Revalidation provincial au CHR.

Cela porte le nombre total de lits du projet à 822. Ce dimensionnement rencontre ainsi les souhaits exprimés par le Conseil médical arlonais, de même que l'augmentation de la superficie de la polyclinique du CHR qui sera doublée, passant de 2.500 à 5.000 m².

Le CHR répondra à la nécessité d'un modèle d'hôpital plus performant conciliant l'amélioration des soins et la rationalisation des coûts. Il constituera une étape du trajet de soins du patient et son organisation par pôles (hospitalisation, ambulatoire, mère-enfant, médico-technique, logistique et administratif) suivra l'évolution des pratiques et prises en charge dans lesquelles le patient sera acteur à part entière. L'environnement naturel du site d'Houdemont constituera un atout indéniable pour la qualité de vie des patients et de leurs proches, comme celle du personnel et des médecins.

Les premières esquisses du projet témoignent de la volonté d'intégrer le futur Centre Hospitalier Régional dans son environnement, par une approche durable et écologique. A l'intérieur, un équilibre est créé entre ouverture et intimité, entre la transparence des espaces publics et l'enveloppe protectrice des chambres.

Le travail de réponse à l'appel à projets a nécessité des centaines d'heures de travail à plusieurs dizaines de personnes de profils différents. Outre la constitution du dossier, un travail conséquent a été mené sur la programmation (définition précise des besoins afin de conceptualiser précisément le futur hôpital, tant dans ses modes organisationnels qu'architecturalement). Des rencontres ont été organisées avec l'équipe des programmistes « APSIS santé » (issue du consortium d'architectes et d'ingénieurs auquel le projet a été confié) ainsi qu'avec le cadre infirmier et médical. Plus largement, en juin dernier, 20 groupes de travail, représentant une centaine de participants issus d'équipes soignantes, médicales et paramédicales, organisés par spécialité et par thématique de pathologie, ont travaillé sur les questions de prise en charge et la manière de collaborer dans le futur.

La « candidature » de Vivalia – comme celle des autres hôpitaux demandeurs de financement – est à présent analysée par l'AVIQ (Agence wallonne pour une Vie de Qualité), qui laissera le soin au Gouvernement wallon de prendre la décision de soutenir certains projets en les inscrivant dans son plan quinquennal.

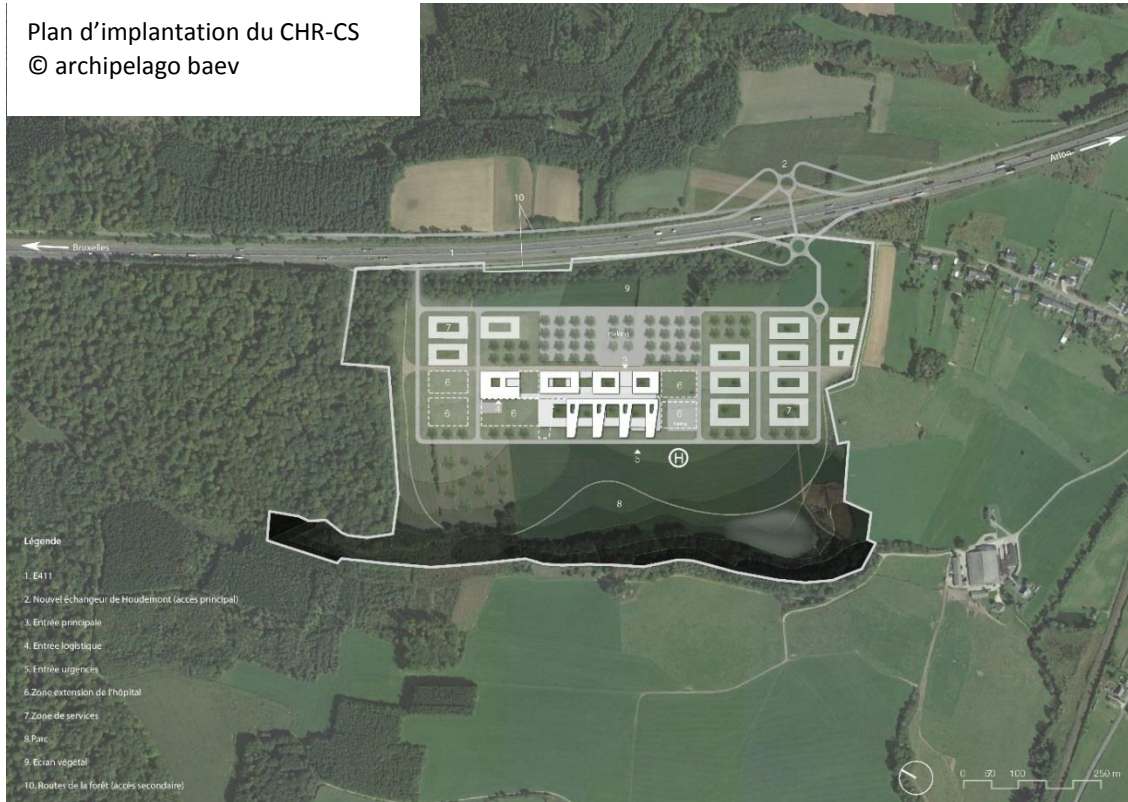


Vue extérieure
© archipelago baev & Horoma

Façade arrière
© archipelago baev



Plan d'implantation du CHR-CS
© archipelago baev



Vue intérieure
© archipelago baev & Horoma



Entrée urgences
© archipelago baev

Urgences
© archipelago baev

Plus d'infos ?

Cindy LAMBORELLE

061 62 00 04

0491 86 10 60

cindy.lamborelle@vivalia.be

www.vivalia.be